

MAIRIE DE CANEJAN
MAIRIE DE CANEJAN
CMJ
CMJ

COMPTE RENDU DE L' ELECTION DU MAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'an deux mil quatre, le **6** du mois de **novembre** à **11 h 00**, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Canéjan s'est réuni en mairie sous la présidence de Camille BARRAULT en présence de Monsieur Bernard GARRIGOU, Maire, de Monsieur Laurent PROUILHAC, Adjoint délégué à la Vie Scolaire, de Nicole GRAND, de Corinne HANRAS et de Dominique PION.

<u>Etaient présents :</u>	AGNOLA Lauréane BASIER Aloïs BERGERIE Léo BOURNERIE Cyrielle CAMBLOR Rémy GUEDON Léo-Paul HAMAZ Chayneze HOUBIB Joachim LEMAIRE Pierre MASSICAULT Clémentine PETIT Maryse PETITPIED Titouan POURRIAU Julie REUNGOAT Corentin ROSIER Julie ROSIER Marion SALAUN Inès SECEH Claire VERRON Clémence VAREILLE Baptiste VUOTTO Jessica ZACHELLO Guillaume
<u>Absents :</u>	HACHICHA Noëlle
<u>Absents excusés :</u>	OLIVEIRA Marion

Monsieur PROUILHAC ouvre la séance en félicitant les nouveaux conseillers pour leur engagement, leur élection mais aussi leur ponctualité.

Il rappelle que le CMJ, au même titre que le Conseil Municipal des adultes, est public, c'est à dire que toute personne peut y assister sans toutefois pouvoir intervenir dans les débats.

Il présente brièvement son rôle au sein du conseil municipal et cède la parole à Camille BARRAULT, actuel Maire du CMJ, qui va aujourd'hui laisser sa place au nouvel élu.

Camille BARRAULT rappelle les différentes actions menées au cours de ces 2 ans et le mode de fonctionnement choisi à l'époque par le CMJ, qui pourra éventuellement subir des modifications notamment dans le choix des commissions et la fréquence des réunions.

Avant de laisser la parole à chacun, Monsieur PROUILHAC rappelle en quelques mots le rôle du Maire qui consiste à tenir et redynamiser une équipe, prendre des initiatives. C'est également le Maire qui est sollicité pour assister à différentes cérémonies (inaugurations, remise de gerbes...), la première étant prévue le 11 novembre à l'occasion du dépôt de gerbe au monument aux morts.

Il conclut en indiquant que ce sera au Conseil Municipal de faire vivre les idées formulées dans les professions de foi de chaque candidat.

Chaque Conseiller est ensuite invité à se présenter et à indiquer s'il est candidat à la fonction de Maire.

Se sont portés candidats :

- Chayne **HAMAZ**
- Baptiste **VAREILLE**
- Jessica **VUOTTO**
- Guillaume **ZACHELLO**

Après relecture des professions de foi de chacun des candidats, les conseillers sont appelés à voter.

A l'issue du 1^{er} tour 23 bulletins ont été trouvés dans l'urne (1 procuration ayant été donnée par Marion OLIVEIRA à Julie POURRIAU). Les résultats sont les suivants :

Jessica VUOTTO	7 voix
Guillaume ZACHELLO	6 voix
Baptiste VAREILLE	4 voix
Chayne HAMAZ	5 voix
Bulletin blanc	1

Un deuxième tour est organisé qui a donné les résultats suivants :

Jessica VUOTTO	15 voix
Guillaume ZACHELLO	8 voix

Jessica **VUOTTO** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Maire du Conseil Municipal des Jeunes de Canéjan et s'est vue remettre l'écharpe tricolore par Camille BARRAULT.

Monsieur le Maire félicite Jessica ainsi que les conseillers municipaux et les invite à venir le 16 décembre prochain à la projection du film réalisé par les 2 volontaires de l'association Volontaires pour l'Avenir sur la mission qu'ils mènent en Haïti depuis janvier 2004 et qui consiste à mener un projet d'amélioration des productions animales dans la zone de Fondwa et de formation des autochtones.

La prochaine réunion est fixée au samedi 20 novembre 2004 à 10H.

La séance est levée à 12H10.